



Fribourg, le 27 avril 2020

Chères et chers élèves,

Nous devrions normalement nous réjouir de ce magnifique printemps, mais nous éprouvons des difficultés à le faire, car la crise que nous traversons pèse lourdement sur nos esprits. Bien que les informations concernant la situation en Suisse devraient nous inspirer confiance, nous appréhendons à tout moment des nouvelles inquiétantes.

Le conseil rectoral est pleinement conscient que vous traversez une période difficile. Vos contacts directs avec le monde extérieur s'étant réduits à un minimum, vous faites l'expérience que l'ordinateur ne peut pas simplement remplacer la salle de classe et le monde réel. Comme tout le monde, vous ignorez ce que l'avenir vous réserve. Peut-être vous sentez-vous seuls, abandonnés avec vos soucis.

Je tiens à vous dire que vous n'êtes pas seuls et que nous pensons à vous. Il est certes vrai que, dans les conditions particulières de l'enseignement à distance, vous faites des progrès, mais nous savons très bien aussi que les circonstances sont difficiles et qu'elles ne sont pas les mêmes pour tous.

À tous les niveaux, nous essayons de faire face à la situation, l'objectif premier étant de mettre en place ce qui est possible pour poursuivre votre apprentissage et pour vous soutenir. Je pense avant tout à vos enseignants, bien sûr, mais aussi aux membres de la direction qui travaillent, organisent et préparent en arrière-plan, et qui sont également là pour vous aider voire vous motiver quand vous en avez besoin.

Aussi, avons-nous des groupes de travail au niveau cantonal qui se réunissent fréquemment pour répondre aux défis d'un environnement en constante évolution. Mais, hélas, l'expérience de ces dernières semaines nous a montré que tout est très compliqué et que beaucoup de choses ne dépendent pas de nous.

Malgré ces difficultés, ne vous découragez pas et restez confiants ! Veillez à maintenir votre rythme d'apprentissage et à garder vos objectifs à l'esprit !

Il me semble que, après une semaine mouvementée, je vous dois quelques explications :

- **Examens de certification** : tout le monde sait que les élèves de Maturité et de Passerelle n'ont pu se préparer aux examens finaux que dans des circonstances très particulières et difficiles. Tous les enseignants, les examinateurs et les experts, la commission cantonale des examens, les secrétaires et les présidents des jurys, le conseil rectoral et la Direction de l'instruction publique en sont conscients. Il leur importera à tous de tenir compte de ces circonstances, d'ajuster l'échelle de correction et d'évaluation ainsi que de créer des conditions aussi équitables que possible. Ils veilleront également à ce que les règles d'hygiène soient respectées afin que personne n'ait à craindre pour sa santé.
 - **Examens pour les classes-passerelles** : comme les élèves de la Passerelle ne réalisent aucune évaluation sommative durant l'année scolaire et n'ont donc pas de notes annuelles, des examens doivent être organisés (selon toute probabilité écrits et oraux).

Sans examens, ces élèves n'auront pas de notes et n'obtiendront, par conséquent, pas le certificat qui leur permettrait de poursuivre leurs études à l'université ou dans certaines hautes écoles.

- **Les examens de maturité** : la décision de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique sur la question des examens de maturité a fait beaucoup de bruit. Les cantons n'ont pas pu parvenir à un accord. Il reste à voir ce que le Conseil fédéral fera pour mettre de l'ordre dans les choses, c'est à lui de trancher. Pour l'instant et jusqu'à nouvel ordre, les autorités politiques de notre canton ont affirmé vouloir maintenir les examens écrits pour les bacheliers et bachelières du canton de Fribourg, mais il n'y aura pas d'examens oraux (le règlement fédéral permet, dans des cas de force majeure, de supprimer les oraux, non les écrits).

- **Enseignement en classe pour les élèves de première, deuxième et troisième années** : les directions d'écoles et le service de l'enseignement du secondaire 2 élaborent différents scénarios et réfléchissent à l'organisation des trois dernières semaines d'école. Suite à la décision du Conseil fédéral concernant les examens finals des classes terminales, il convient également d'apporter plus de clarté à ce sujet et de vous informer des décisions prises.
Je rappelle que vos professeurs ont la possibilité d'évaluer votre travail à distance, par exemple en donnant des notes de participation, en évaluant des travaux écrits qu'ils auraient aussi pu demander dans des circonstances normales, en notant des exposés ou en évaluant des examens oraux par visio-conférence.
- **Les promotions des élèves de première, deuxième et troisième années** : cette question n'a pas encore été définitivement clarifiée, mais elle fait l'objet d'une réflexion approfondie au sein des directions d'écoles et du service de l'enseignement du secondaire 2. Nous sommes bien évidemment conscients que les étudiants qui, pour l'instant, ne sont pas promus méritent toute notre attention et tout notre soutien. Pour ces élèves en particulier, nous devons chercher des solutions équitables qui ne les désavantagent pas inutilement. Nous vous informerons des décisions dès qu'elles seront entérinées par l'autorité cantonale compétente.

Je vous souhaite une bonne semaine et vous envoie mes meilleures salutations.

Matthias Wider
Recteur